



**ATELIER DE FORMATION SUR
L'ENGAJEMENT CITOYEN DES JEUNES DE L'ADAMAOUA**
23 janvier 2016, Centre Promotionnel de la Femme et de la Famille de Ngaoundéré

RELEVES DES CONCLUSIONS ET RESOLUTIONS

ENGAGEMENT DES JEUNES <i>Les jeunes s'engagent à :</i>	Demande des Jeunes au MINJEC	Demande des jeunes au MINEPAT	Demande des jeunes à la Mairie	Demande des jeunes à DMJ
1. se rapprocher des institutions publiques pour rechercher les informations utiles	1) Faire de larges communications sur son rôle et sur les opportunités qu'il offre aux jeunes	1) Inviter les jeunes dans les réunions des comités de suivi du BIP	1) Inviter les jeunes à assister aux sessions du Conseil Municipal de la Mairie	1) Former les jeunes sur la gestion de la vie associative, l'animation des groupes et les outils de suivi du Bip
2. légaliser leurs associations		2) Informer les jeunes sur le calendrier de tenue des réunions du Comité de suivi du BIP	2) Informer les populations sur le calendrier de tenue des sessions du conseil municipal	2) Former les jeunes sur la communication pour le changement et la communication non violente
3. disposer des outils de visualisation de leurs organisation (plaquettes, dépliants, siège, gadgets ...etc.)	2) Inviter les jeunes aux débats publics	3) Mettre à leur disposition les textes de lois relatifs au suivi du BIP	3) Mettre en œuvre le principe du budget participatif	3) Renforcer les capacités des jeunes sur leadership et le volontariat
4. mieux structurer leurs associations	3) Impliquer les jeunes à toutes les instances de prise de décision relevant de leurs compétences	4) Mettre à la disposition des jeunes le journal des projets ainsi que les rapports d'exécution desdits projet	4) Rendre disponible et accessible le budget communal et les rapports d'exécution	4) Former les jeunes sur la conception des dépliants, plaquettes de présentation de leurs organisations pour leur visibilité
5. créer des partenariats avec d'autres associations et travailler en synergie	4) Multiplier les occasions de descente vers les jeunes		5) Communiquer sur le fonctionnement de la commune	5) Former les jeunes sur les techniques du plaidoyer
6. mener des activités d'intérêt communautaire				6) Former les jeunes au montage des projets
7. renoncer à la violence sous toutes ses formes et au terrorisme				

Récépissé déclaration N° 000 471 / RDA/J06/BAPP

WDYP/DMJ – Siège : BP 31 564 Yaoundé – Cameroun Tél. : 00 237 222 31 01 45 / 222 04 51 64 E-mail : wdypcm@yahoo.fr
[http:// www.worldyoungpeoplecm.org](http://www.worldyoungpeoplecm.org)

Antenne Adamoua : BP.....Ngaoundéré Tel. 00 237 695 29 48 13 / 679 17 32 77 / 652 21 67 53 E-mail. : wdypcmad@gmail.com
Code Pador UE No. CM-2012-CNS-18 10346473 / Membre Youth Non Violence (YNV) France / US- D&B DUNS No.85-052-1244